
Des lieux-dits et des rues de Chelles

Quelques propos sur leurs dénominations

Conférence du 19 avril 1968 par Henri Trinquand

Lieux-dits

Les dénominations des lieux-dits et celles des rues ont un but commun : désigner avec plus ou moins de précision un lieu du territoire de la commune, et, ainsi, permettre son identification.

Mais, tandis que les noms de rues sont en usage là où il y a des habitations (dans les zones urbanisées, selon le langage moderne), les noms des lieux-dits le sont partout ailleurs, c'est-à-dire là où le sol est en terre de culture, en bois, en friche ou en carrière.

L'urbanisation progressant avec le temps, les noms des rues deviennent de plus en plus nombreux, alors que ceux des lieux-dits tendent à disparaître.

Sans remonter à l'époque chelléenne, on peut imaginer que, dans l'ancien temps, nos ancêtres, pour désigner les différents lieux ont, tout bonnement, donné un nom aux points remarquable de notre terroir ainsi qu'aux parcelles, plus ou moins grandes, formant un ensemble, par exemple une certaine surface de terre délimitée par des accidents de terrain, des chemins ou des cours d'eau. Mais, très tôt, une application de ces dénominations fut faite aussi dans un autre but, celui de la fiscalité.

Sous l'ancien régime, les noms des lieux-dits, longtemps transmis oralement, figuraient soit dans des actes, soit dans les terriers. On peut estimer que le Terrier de Chelles, document particulièrement précieux, établi dans les années 1613-1615, reflète la situation d'ensemble telle qu'elle se présentait au XVI^e siècle finissant.

On constate alors que les noms des lieux-dits étaient nombreux. S'ils étaient cités pour identifier les pièces de terre, le but n'était qu'incomplètement atteint, car la désignation manquait de précision. Par exemple, bien souvent, la parcelle en cause n'était qu'une partie du lieu-dit et aucun numéro ou signalement particulier ne lui était attribué. On se contentait de citer sa superficie en arpents, quartiers et perches, le lieu-dit ainsi que les tenants et aboutissants, c'est-à-dire

les voisins ou les limites naturelles : routes, sentiers, ruisseaux, ... Quelquefois, on définissait la forme de la pièce, par exemple : en forme de hache.

Cependant, le Terrier était déjà une sorte de catalogue permettant l'application de redevances, du cens, symbolisé par la pierre du cens dont les vieux Chellois gardent le souvenir.

Après la Révolution, Napoléon entreprit de perfectionner ce système. Il fit alors dresser le cadastre qui a gardé, jusqu'à aujourd'hui, son nom de cadastre napoléonien et qui constitue un véritable inventaire de la propriété terrienne sur lequel le fisc a trouvé aisément une base solide.

Ce cadastre a bien gardé la division du terroir en lieux-dits en rendant pour ainsi dire officielles les dénominations d'un grand nombre d'entre eux, mais pas de tous. De plus, à l'intérieur d'un même lieu-dit, les limites de propriété ont permis de déterminer des parcelles, chacune recevant alors un numéro. On ne peut dire cependant que ce cadastre a donné toute satisfaction puisque sa tenue à jour s'est révélée difficile. C'est pourquoi les toutes dernières années ont vu la mise en application d'un cadastre rénové, cela pour les impôts de 1967.

Pour Chelles, bien que l'on manque de données précises, il y a lieu de penser que le cadastre napoléonien fut mis en application en 1828. Souhaitons donc aussi longue vie au cadastre rénové.

De ce dernier, il ne sera pas parlé puisqu'il ne fait que reprendre les noms des lieux-dits du cadastre napoléonien, en moins grand nombre cependant. De toute façon, comme le cadastre napoléonien, il n'a « inventé » aucune dénomination nouvelle.

Comme cela vient d'être dit, l'établissement du cadastre a eu pour conséquence de rendre officiel un certain nombre de dénominations de lieux-dits. Mais d'autres, n'ayant plus ce caractère « officiel », sont tombés, plus ou moins dans l'oubli, car ils n'étaient plus guère utilisés que par les personnes portant intérêt au terroir : les propriétaires terriens et les usagers de la terre : laboureurs et vigneron, appellations d'anciennes professions autrefois largement représentées à Chelles, mais actuellement en voie de disparition.

Quoi qu'il en soit, les noms des lieux-dits sont tous anciens, la plupart déjà utilisés il y a bien des siècles. Toujours en restant sur notre sol, de nombreux exemples vont être donnés à présent, en distinguant les noms officialisés par le cadastre napoléonien (catégories A) et ceux qui ne l'ont pas été (catégories B), déjà très oubliés de nos jours. Puisse ce rappel éviter que ces derniers noms soient voués à une mort certaine.

Dans l'exposé qui va suivre, les noms des lieux-dits seront cités, non dans un ordre alphabétique ou en rapport avec leurs emplacements, mais dans un ordre ayant rapport avec leurs origines, selon que celles-ci sont tirées : de la topographie, de la nature du sol, de la forme ou de la dimension des parcelles, de la végétation, d'animaux, de constructions, d'une particularité, de la présence de cours d'eau, de la présence de marais, mares ou étangs, de noues, du nom d'anciens propriétaires des terres, enfin selon que l'origine est seulement probable et selon qu'elle est inconnue.

Dans chaque cas, deux catégories sont envisagées :

- CATÉGORIE A : noms cités par le cadastre napoléonien
- CATÉGORIE B : noms non cités par le cadastre napoléonien, mais figurant dans le terrier ou dans des actes antérieurs au cadastre.

Enfin les citations qui seront faites ne prétendent pas énoncer tous les noms des lieux-dits mais, tout au moins, de la plupart de ceux qui ont été ou sont le plus en usage.

Origine tirée de la topographie

Catégorie A

Du Mont-Challas	<ul style="list-style-type: none"> Sommet de la Montagne Derrière le Mont-Challas
Du Mont-Guichet	<ul style="list-style-type: none"> Le Mont-Guichet
De l'avenue de Brou	<ul style="list-style-type: none"> Le Tertre de Brou
Du Mont-Guichet	<ul style="list-style-type: none"> La Côte Saint-Roch La Côte de Vilguison
Du Mont-Challas	<ul style="list-style-type: none"> La Côte du Sempin
Du Mont-Guichet	<ul style="list-style-type: none"> La Côte, ou le fond, ou le haut de Bozay
De l'avenue de Brou	<ul style="list-style-type: none"> Le fond de Saint-Denis Le fond de Brou
Du Grand Marais	<ul style="list-style-type: none"> Le fond du Grand Marais
Du Mont-Guichet	<ul style="list-style-type: none"> Le fond de bateau
Des Bas-Pays	<ul style="list-style-type: none"> Le Bas-Pays
Du Mont-Guichet	<ul style="list-style-type: none"> Le plain champ « Plain » dans le sens d'uni, de plat
De l'avenue de Brou	<ul style="list-style-type: none"> Le vieux chemin de Brou La grande allée de Brou
Des Bas-Pays	<ul style="list-style-type: none"> Les îles

Catégorie B

De la montagne de Montchallas	<ul style="list-style-type: none"> La couronne Il s'agit du sommet de la Montagne
De la longue peine	<ul style="list-style-type: none"> La longue peine ou chemin du moulin à vent

L'avenue de Brou, voie aujourd'hui disparue, partait de la R.N. 34, à peu près à mi-chemin entre Chelles et Brou, en direction du nord-est et, en ligne droite, aboutissait au château de Brou.

Elle ne figure pas sur la carte de l'abbé de la Grive (1740), mais figure sur celle de Cassini (1750) ainsi que sur un plan de 1744 (acte de transaction entre Mmes les Abbesses et religieuses de Chelles et Paul Esprit Feydeau, XXIII, 590).

Une copie de déclaration au Terrier (1755) mentionne « Le nouveau chemin de Brou », mais un plan manuscrit de 1796 signale que l'allée de Brou a été percée en 1767. La disparition totale de cette voie a correspondu à l'exploitation des carrières de sable au XIX^e siècle.

« **Fond** » indique un terrain moins élevé ou plus éloigné

Origine tirée de la nature du sol

Catégorie A

Du grand marais	<ul style="list-style-type: none">• Les graviers
Du Mont-Guichet	<ul style="list-style-type: none">• Les sablons
	<ul style="list-style-type: none">• Le sablonet
Du Mont-Challas	<ul style="list-style-type: none">• Les Terres rouges• Bray <p><i>Provient probablement du mot ancien « Bray » : boue, terre grasse. À signaler l'existence au XVII^e siècle de la ferme de Bray.</i></p>
Des Bas-Pays	<ul style="list-style-type: none">• Les Motteux

Catégorie B

De la Montagne de Mont Challas	<ul style="list-style-type: none">• Les platras
--------------------------------	---

Origine tirée de la forme ou de la dimension de la parcelle

Catégorie A

De l'avenue de Brou	<ul style="list-style-type: none">• La grande pièce
De la prairie des Pissottes	<ul style="list-style-type: none">• La vingtaine <p><i>Sous-entendu, la vingtaine d'arpents</i></p>
Du grand marais	<ul style="list-style-type: none">• La trentaine <p><i>Sous-entendu, la trentaine d'arpents</i></p> <ul style="list-style-type: none">• La petite prairie
De la prairie des Pissottes	<ul style="list-style-type: none">• La grande prairie
De l'avenue de Brou	<ul style="list-style-type: none">• La pointe Marguerite• La pointe Saint-André

Catégorie B

Du Tertre de Brou	<ul style="list-style-type: none">• La pelle à four• La tarte
Du marais	<ul style="list-style-type: none">• La cornemuse

Origine tirée de la végétation

Catégorie A

Des Coudreaux	<ul style="list-style-type: none">• Les Coudreaux (ou Coudrai)• La remise du Pin
De l'avenue de Brou	<ul style="list-style-type: none">• La remise de Lagny• La remise de Brou
Du grand marais	<ul style="list-style-type: none">• La grande réserve• La petite prairie
De la prairie des Pissottes	<ul style="list-style-type: none">• La grande prairie• Les aulnes
Du Mont-Challas	<ul style="list-style-type: none">• Les roses

Catégorie B

Du marais	<ul style="list-style-type: none">• Le pré Cotteret
Derrière Montchalats	<ul style="list-style-type: none">• La haie des groseilliers• Le chesne tortu

*Petit boqueteau servant de **remise** à gibier*

Origine tirée du nom d'animaux

Catégorie A

De l'avenue de Brou	<ul style="list-style-type: none">• La couture aux huats <i>Couture, ancienne forme de « culture » : terre labourable. À Paris, rue des Coutures Sainte-Catherine devenue rue de Sévigné ; rue des coutures Saint-Gervais : rue des cultures de l'hôpital Saint-Gervais.</i> <p><i>Huat : hibou, chat-huant</i></p>
---------------------	---

Catégorie B

Derrière Montchalats	<ul style="list-style-type: none">• La biche• Les pies• Le poirier aux chats• La Villeneuve aux asnes <i>Il s'agit des ânes qu'élevaient les religieux du couvent des Trinitaires en vue de se procurer des montures.</i>• La ferme de Chantereine <i>Nom rappelant la présence des rainettes, nombreuses aux abords du ru.</i>
----------------------	---

Origine tirée de constructions

Catégorie A

Des Coudreaux	<ul style="list-style-type: none">• Le chemin du moulin à vent <i>Il s'agit du moulin à vent situé sur les hauteurs de Montfermeil.</i>
De l'avenue de Brou	<ul style="list-style-type: none">• La ferme de Chantereine
De l'avenue de Brou	<ul style="list-style-type: none">• Le vieux colombier <i>Il s'agit du colombier du château de Brou</i>• La chapelle Notre-Dame de Souffrance <i>Chapelle édifiée en bordure de la route nationale, peu après la sortie de Chelles, vers Brou.</i>
Du grand marais	<ul style="list-style-type: none">• Le moulin de Brou• Le corps de Garde <i>Sans doute en souvenir d'un des corps de garde de la période révolutionnaire</i>• Le Poncelet ou Pontcelet <i>En raison du petit pont situé sur la petite rivière qui bordait au nord la place du Poncelet.</i>
De la prairie des Pissottes	<ul style="list-style-type: none">• Le pont de forest (ou forêt)
Du Mont-Challats	<ul style="list-style-type: none">• La tuilerie

Catégorie B

De la Haute Borne	<ul style="list-style-type: none">• La Villeneuve aux asnes <i>Nouvelle agglomération construite, il y a plusieurs siècles, au sud du village primitif de Brou.</i>• Au pont de bois <i>Pont existant à l'ouest de Chelles sur la petite rivière qui traversait le bourg.</i>
Du marais	<ul style="list-style-type: none">• La justice <i>En raison du gibet dressé en bordure et au sud de la route de Chelles à Brou. Il existait aussi, à Montfermeil, un autre lieu-dit : « La justice de Montfermeil ».</i>

Origine tirée d'une particularité

Catégorie A

De l'avenue de Brou	<ul style="list-style-type: none">• La Haute Borne Peut évoquer un mégalithe.
Des Coudreaux	<ul style="list-style-type: none">• Le trou à Perrette
Du Mont-Guichet	<ul style="list-style-type: none">• Le trou Bruneau
De la prairie des Pissottes	<ul style="list-style-type: none">• Les Pissottes <i>Nom donné en raison de plusieurs petites sources. À Saint-Cast, existe la plage des Pissottes. À Vincennes, existaient au siècle dernier le quartier et la paroisse N. D. des Pissottes.</i>
Du Mont-Challats	<ul style="list-style-type: none">• Le Pothuis <i>Doit provenir de « pertuis » signifiant au XIII^e siècle : trou, trouée, passage.</i>

Catégorie B

De la montagne du Mont-Challas	<ul style="list-style-type: none">• Le trou Brugnotte• Le trou Blanchard• Le trou Grand Sire• Le trou des Princes• Le gros Caillou
--------------------------------	--

Origine tirée de la présence d'un cours d'eau

Catégorie A

Des Coudreaux	<ul style="list-style-type: none">• Le ru du Pin <i>Il s'agit du ru de Chantereine</i>
De l'avenue de Brou	<ul style="list-style-type: none">• La plaine de Chantereine <i>Le nom de Chantereine évoque le coassement des rainettes.</i>
Du grand marais	<ul style="list-style-type: none">• Le fossé de travers <i>Fossé creusé sur la bordure sud du grand marais en vue d'assainir les terres voisines.</i>
De la prairie des Pissottes	<ul style="list-style-type: none">• La rivière des Dames <i>Il s'agit des « Dames » de l'abbaye.</i>
Des Bas-Pays	<ul style="list-style-type: none">• Le long du canal <i>Il s'agit de la petite rivière de Chelles, aménagée et creusée en 1618, et non du canal latéral à la Marne qui n'a été creusé qu'en 1865.</i>

Catégorie B

Du marais	<ul style="list-style-type: none">• La bonde <i>Bonde : fermeture de l'écoulement dans la Marne de la petite rivière de Chelles, dite « le canal ».</i>• La belles Isle <i>La belle Isle était le nom du château et du domaine qui se trouvaient encore au XVIII^e siècle, sur le bord de la Marne, face à Noisiel.</i>
Les Pissottes	<ul style="list-style-type: none">• Le K de la petite rivière des Dames <i>Il s'agit des « Dames » de l'abbaye.</i>

Origine tirée de la présence de marais, de mares ou d'étangs

Catégorie A

Du grand marais	<ul style="list-style-type: none"> Le Grand Marais <i>Le grand marais, situé à l'est du pays, couvrait près de 60 hectares.</i> Le marais des jardins <i>Prairies nauséabondes bordant vers l'est la place du Poncelet.</i>
De la prairie des Pissottes	<ul style="list-style-type: none"> Le marais des Pissottes Le bassin de la prairie
Des Coudreaux	<ul style="list-style-type: none"> La mare longue noue La petite mare longue noue <i>Ces deux mares se trouvaient sur l'emplacement actuel de l'aérodrome</i> La mare peau grasse (ou pograssse ou potgrasse) L'étang de Courtry

Catégorie B

Des Pissottes	<p>Le petit marais <i>Le petit marais correspondait au marais des Pissottes.</i></p>
Du Bas-Pays	<p>La mare Saint-André <i>La mare Saint-André était située entre le grand et le petit chemin du moulin.</i> La mare du moulin</p>

Origine tirée de la présence de noues

Catégorie A

Des Coudreaux	<ul style="list-style-type: none"> La mare longue noue La petite mare longue noue <i>Ces deux mares se trouvaient sur l'emplacement actuel de l'aérodrome</i>
Du grand marais	<ul style="list-style-type: none"> La noue de Vaires
De la prairie des Pissottes	<ul style="list-style-type: none"> La noue Brossart

Catégorie B

Du marais	<ul style="list-style-type: none"> La noue Drouin La noue Pottray
De la grande prairie	<ul style="list-style-type: none"> La noue Coquatrix

Noues : prairies marécageuses, là où l'eau se rassemble.

Origine tirée du nom d'anciens propriétaires fonciers

Catégorie A

De la prairie des Pissottes	<ul style="list-style-type: none"> Le pont de Forest <i>Nom du propriétaire des terres et du château de Forest qui, au XVIII^e siècle, se trouvaient au nord de Brou.</i>
Du Mont-Guichet	<ul style="list-style-type: none"> Le Clos Roger
	<ul style="list-style-type: none"> Le trou Bruneau
Du Mont-Challas	<ul style="list-style-type: none"> Le champ Renault <i>Champ Renault est peut-être aussi une déformation de Champrignault, cité souvent au Terrier.</i>
Du bourg de Chelles	<ul style="list-style-type: none"> La Brosse

Catégorie B

	<ul style="list-style-type: none"> Le trou Brugnotte <i>« Bruneau » ou « Brugnotte » ont sans doute la même origine, le deuxième n'étant peut-être qu'une déformation du premier.</i>
	<ul style="list-style-type: none"> Le trou Blanchard
La Montagne de Montchallas	<ul style="list-style-type: none"> Le trou grand sire
	<ul style="list-style-type: none"> La noue Drouin
	<ul style="list-style-type: none"> La noue Brossard (ou Bossart)
Du marais	<ul style="list-style-type: none"> La noue Pottray
De la grande prairie	<ul style="list-style-type: none"> La noue Coquatrix
Du bourg de Chelles	<ul style="list-style-type: none"> Rosternel <i>Déformation du nom de famille « Rostrenen ».</i>
Des Coudreaux	<ul style="list-style-type: none"> La Vernade

Les noms en gras ont été relevés au Terrier ou sur des actes anciens, en tant que propriétaires fonciers.

Origine probable

Catégorie A

Des Coudreaux	<ul style="list-style-type: none">• Le long boyau : en raison de la forme de la pièce.• La Guette : sans doute en rapport avec la chasse, lieu où l'on guette le gibier.• La Madeleine : ce nom rappelle la Croix de la Madeleine qui se trouvait au carrefour proche.
De l'avenue de Brou	<ul style="list-style-type: none">• La Pipière : pourrait provenir de pipier, forme ancienne de pépier signifiant crier en parlant des petits oiseaux.
Du Mont-Guichet	<ul style="list-style-type: none">• Le Noirhart : peut-être en rapport avec l'ancien mot « hart » signifiant « lien d'osier pour les fagots ».• Le Trésor : pourrait évoquer une terre riche, à moins que ce ne soit le souvenir d'un trésor qui y aurait été trouvé.• Le Paradis : peut-être un lieu bien exposé et abrité.• La Normandie : peut-être terrain favorable à l'implantation d'un verger.
Du Mont-Challas	<ul style="list-style-type: none">• Les hautes (ou basses) nonettes (ou monettes) : peut évoquer soit une jeune nonne, soit une espèce de mésange, soit encore une variété de froment.• Le Suret : peut provenir de la vigne produisant un vin suret, ou de l'oseille sauvage (vulgairement « surette ») ou encore du sureau.• La Galère : peut-être en raison du terrain difficile à travailler.
Du bourg de Chelles	<ul style="list-style-type: none">• L'Ardenne : correspond peut-être à un terrain médiocre, ou encore peut provenir de « ardène », ancien nom vulgaire du mélampyre, plante répandue dans les prairies.

Catégorie B

Des Sablons	<ul style="list-style-type: none">• La Culotte : peut-être en raison de sa forme.
Du Bas-Pays	<ul style="list-style-type: none">• Les Roches : semblerait provenir de la présence de roches ; mais il est facile de se rendre compte sur place qu'il n'existe aucune roche en ce lieu-dit.
De la Haute-Borne	<ul style="list-style-type: none">• La Fourmionne (ou fremionne) : peut provenir de « fourre » (anciennement fuere) signifiant paille, foin, fourrage.• Le rayage tortu : rayage signifie raie, chemin, sillon ; tortu signifie sinueux, ondulé.• La voirie tortue
Derrière le Mont-Challas	<ul style="list-style-type: none">• L'Ormeteau : évoque la présence d'un petit orme ou d'un terrain planté d'ormes.• L'Arche du Pin• L'Arche de Gournay : le mot arche peut rappeler un pont permettant d'atteindre le Pin (en franchissant le ru du Pin) ou Gournay (en franchissant la Marne).
Du Tertre de Brou	<ul style="list-style-type: none">• Les Vieilles Fourches : sans doute évocation de la justice du temps féodal (les fourches patibulaires).

Origine inconnue

Catégorie A

De l'avenue de Brou	<ul style="list-style-type: none">• Le Château-Gaillard (rien ne permet de penser à une forteresse moyenâgeuse).
Du Mont-Guichet	<ul style="list-style-type: none">• La Peau grasse (ou la potgrasse)• La coignette (ou coignette)• Le Vilguison• Le Bozay (ou Boset)
Du Mont-Challas	<ul style="list-style-type: none">• Le Sempin• Les Ratraits• Marchebout et Barabi

Catégorie B

Du marais	<ul style="list-style-type: none">• Le crochet• Les fallots
Des mares Potgrasses	<ul style="list-style-type: none">• La soupe• Les Vallangliers• Portugal• Cornicar• Saint Yon
De la Montagne de Mont-Challas	<ul style="list-style-type: none">• La chenarde• La Cadette
Derrière Montchallas	<ul style="list-style-type: none">• Les Torchets• Les Bérangliers

En conclusion de cette étude des lieux-dits, il est permis aussi de faire une curieuse constatation, celle de l'importance de la culture de la vigne sur notre terroir. En effet, grâce à l'indication des lieux-dits dans les actes ou le Terrier, il est possible de situer facilement les terres consacrées autrefois à la vigne.

On voit alors que cette culture couvrait de vastes étendues :

- 1° Sur les pentes du Montchallat, principalement celles nord et est, les autres pentes de la montagne étant, en raison de la nature du sol et sans doute aussi de la présence de carrières à plâtre, peu propices à toute culture ; aux lieux-dits : *la couronne de Montchallat, l'Orme de Montchallat, le Pothuis, sur les Champs, les Terres Rouges, les Ratraits, les Surets, derrière Montchallat, les Torchets, Marchebout, les Roses*. Sur le versant nord-est de la montagne se trouvait la « ruelle des Mesliers » : ce nom étant celui d'un cépage de vin blanc.
- 2° Au-dessus du chemin du Sempin ; au lieu-dit : *le Sempin*
- 3° Des deux côtés de la route de Montfermeil ; aux lieux-dits : *les Nonnettes, les Champs Renault, la Normandie*.
- 4° Au-dessus et au-dessous du « Vieux Chemin de Paris » (rue du Bel-Air) ; aux lieux-dits : *le Noirhart, le Clos Roger, la Peau Grasse, les Pissottes, Paradis, le Bozay, les Sablons, les Sablonnets, Villeguison, le Trésor, la Côte Saint-Roch*.

Si l'on se réfère à une mention figurant au Terrier,, on voit que les surfaces déclarées cultivées en vigne atteignaient 237 arpents (environ 80 hectares), alors que celles des terres labourables étaient de près de 2 400 arpents (environ 820 hectares) et celles des prés de 735 arpents (environ 250 hectares). Dans ces superficies n'étaient pas compris : le grand marais, le petit marais, le Poncelet, la Noue Coquatrix, la Noue Pottray.

L'importance de la vigne sur notre sol explique l'existence des pressoirs banaux de l'abbaye et de pressoirs particuliers. Elle persista jusque vers le milieu du siècle dernier. L'invention du chemin de fer qui facilita grandement les transports de vin du midi et surtout les attaques du phylloxéra réduisirent cette culture qui, peu à peu, disparut tout à fait de notre terroir à la fin du XIX^e siècle.

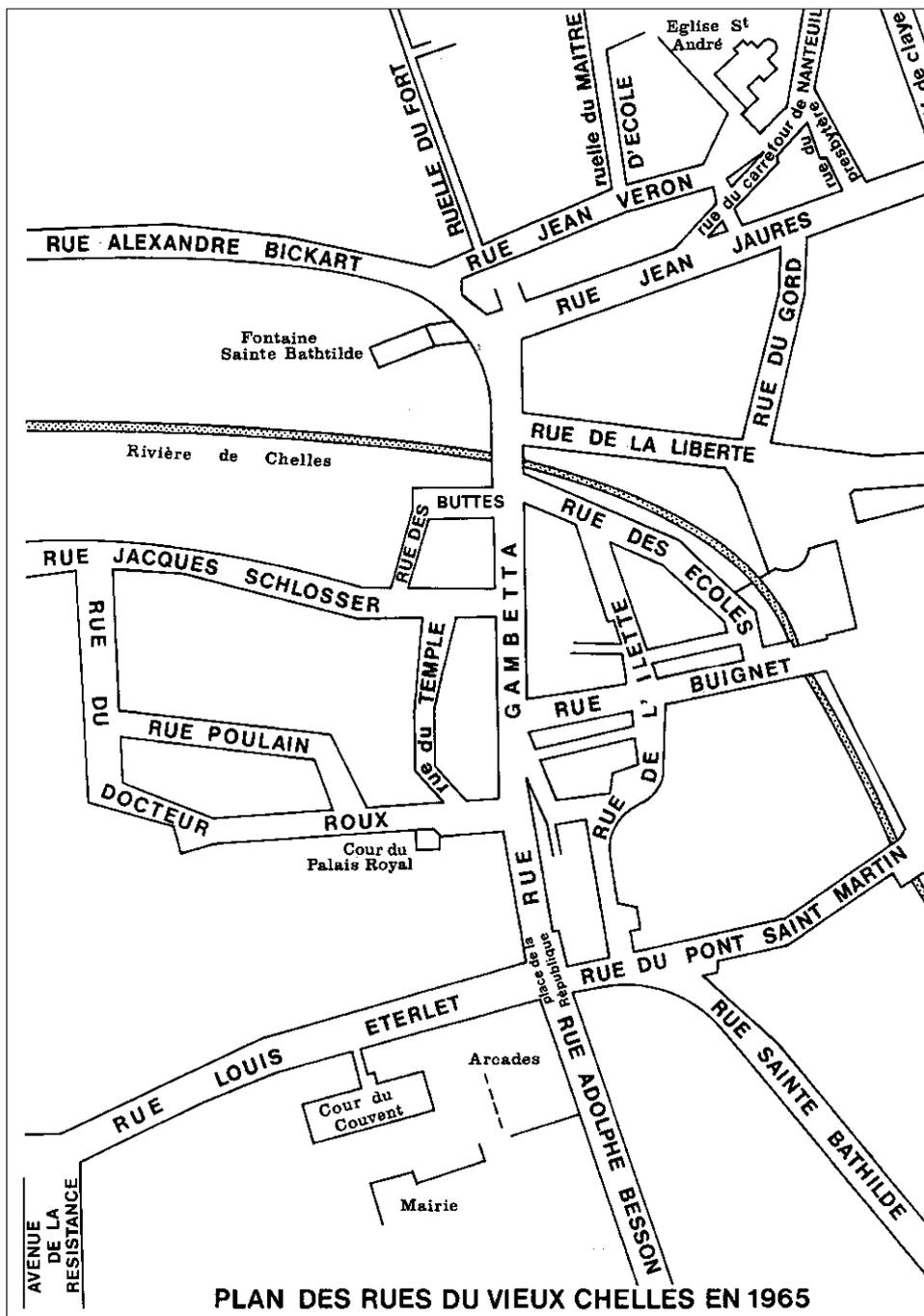
Rues

Le survol qui vient d'être fait des lieux-dits de Chelles reflète un état de choses existant au cours des siècles derniers, et même au cours du présent siècle. Mais depuis quelques décennies, de grands changements sont intervenus. Au fur et à mesure de l'urbanisation, la zone rurale (grande utilisatrice des dénominations des lieux-dits) fait place peu à peu à des zones d'habitations et la désignation des lieux se fait alors par noms de rues et numéros de propriétés. À titre d'exemple récent, on peut citer telle parcelle définie jusqu'en 1967 : lieu-dit « le long boyau », cadastrée section A, n° 44 et désignée en 1968 sous la dénomination : avenue Chappe n° 2.

Reconnaissons cependant que, même en zone de constructions, un certain nombre de noms de lieux-dits ont survécu, ceux-ci étant gardés pour désigner, par exemple, une voie, un quartier ou un ensemble immobilier. On peut ainsi citer : la Trentaine, le Marais, le Corps de Garde, la chapelle N. D. de Souffrance, la Madeleine, la Grande Prairie, la Brosse.

Sans passer en revue les noms de toutes les voies de Chelles, la présente étude s'intéresse surtout à ceux des rues du « Vieux Chelles », figurant ce que ce gros bourg était, il y a environ un demi-siècle, et représentant encore assez bien le Chelles d'avant la Révolution, du temps de l'abbaye royale.

Une telle étude ne semble-t-elle pas s'imposer alors que presque toutes les voies du « Vieux Chelles » sont destinées à disparaître ou tout au moins à être modifiées dans leur tracé ? Qu'advient-il alors de leur dénomination ? On ne peut que souhaiter la conservation des appellations ayant un caractère historique. (Depuis que ce texte a été donné en conférence le 19 avril 1968, plusieurs rues du Vieux Chelles ont complètement disparu en raison des travaux en cours. Le lecteur n'ayant pas connu ces rues aurait intérêt à se reporter au plan ci-dessous :



Ces voies comprenaient principalement la route royale, devenue route impériale puis route nationale (RN 34) conduisant de Paris à Lagny avec l'orientation générale sud-ouest / nord-est.

Venant de Paris, sa grande ligne droite partant de la limite des départements de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne s'appelait tout simplement **Pavé de Paris**. D'ailleurs, fort peu de constructions la bordaient. Celles-ci ont seulement commencé à apparaître avec la construction du chemin de fer, en 1849. Devenant voie urbaine, elle prit le nom de **Boulevard de la Gare** sur toute sa longueur, aussi bien au sud qu'au nord du chemin de fer. En 1929, le nom du **maréchal Foch** fut donné à son tronçon situé au sud de la voie ferrée. Quant au tronçon situé au nord, c'est pendant la seconde guerre mondiale qu'il reçut le nom du **maréchal Pétain**. Mais, dès la Libération, en 1944, on lui substitua celui d'**avenue de la Résistance**.

À propos de cette artère, il est bon de rappeler que, jusqu'au XVIII^e siècle, son tracé était légèrement différent de celui actuel. En effet, partant du même point, à l'extrémité ouest de la rue Louis Éterlet, le tracé de la route nationale (avenue de la Résistance et avenue du maréchal Foch) passe très près et à l'ouest de la gare actuelle, tandis que celui de la route royale passait aussi très près de l'emplacement de cette gare (alors inexistante), mais à l'est. La gare se trouve donc à l'intérieur de l'angle aigu formé par les deux tracés.

Les documents anciens désignaient habituellement l'ancienne route royale sous le nom de route de Gournay. Mais un document du début du XIX^e siècle, en la dénommant « grande route de Paris », la mentionne « pavée en 1787 ». Tout porte à croire que son tracé venait d'être rectifié à cette dernière date, ce qui permit probablement de mettre en place, sur le territoire de notre ville, les bornes royales dont l'une subsiste toujours avenue de la Résistance, face à l'entrée du parc. Cette borne portait, outre les armoiries royales martelées à la Révolution, le chiffre 10, correspondant à la distance de Paris : dix mille toises, soit presque 20 Km (exactement 19, 490 Km).

=>

Après l'avenue de la Résistance, l'artère principale prend ensuite le nom de **rue Louis Éterlet** (maire 1901-1903), remplaçant au début du siècle celui de **rue Saint-Georges**. Ce dernier nom rappelait l'existence de l'église Saint-Georges, l'une des deux paroisses de Chelles avant la Révolution, l'autre étant l'église Saint-André, seule conservée. Les murs extérieurs de cette ancienne église Saint-Georges subsistent encore, tenant à l'école Weczerka. L'église Sainte-Croix lui était aussi attenante.

Dans cette même rue, se trouvaient, côté sud, les bâtiments de l'abbaye et, côté nord, l'Hôtel-Dieu de Chelles.

=>

C'est par la rue Louis Éterlet que l'on accède à la cour dite « **cour du couvent** ». Son entrée marque l'emplacement de la porte d'honneur de l'abbaye. La cour est bordée, côté nord, par une grande bâtisse qui, autrefois, faisait partie de l'abbaye. Dans cette cour, un autre vestige remarquable est l'ancienne

construction ressemblant intérieurement à une petite chapelle, en réalité, angle nord-ouest du cloître dont quelques arcades subsistent encore dans le parc.

Au cours des dernières années, des fouilles ont été faites dans le sol de la cour. Elles ont révélé la présence d'habitants plusieurs siècles avant que l'abbaye ne fut implantée à Chelles. Un peu plus loin, sur le trottoir opposé de la rue Louis Éterlet, se trouvait, il y a encore quelques dizaines d'années, une grosse pierre circulaire appelée traditionnellement « pierre du cens ».

=>

À la suite de la rue Louis Éterlet, on peut suivre la **rue Gambetta** qui, précédemment, portait le nom de **rue du Pont** ou encore **grande rue**. Une petite rivière appelée « rivière de Chelles », couverte il y a seulement environ un demi-siècle, traversait cette artère qui ne la franchissait qu'au moyen d'un gué. Celui-ci fut remplacé au XVI^e siècle par un pont de bois, puis, en 1739, par un pont de pierre lui-même reconstruit et élargi en 1866. Une pierre d'honneur offerte à l'abbesse, Madame de Clermont-Gessan, lors de la construction en pierre, trouva place à l'extrémité de l'un des parapets du pont. Cette pierre existe toujours, bien que placée au milieu de l'autre parapet. En 1742, un droit de péage fut institué pour couvrir les frais de la construction du pont.

Vers le milieu de la rue Gambetta, se trouvait aussi, avant la Révolution, une petite place avec la halle et le pilori, à peu près où débouchait la rue Buignet.

=>

Par son extrémité nord, la rue Gambetta atteint un carrefour appelé par les habitants « place Pompon », bien que ce nom n'ait jamais eu un caractère officiel. Nul document n'en fait mention.

=>

Partant de là, l'itinéraire se termine par la **rue de Lagny**, devenue **Jean-Jaurès** entre les deux guerres.

=>

Après avoir parcouru d'un trait l'artère principale, il faut revenir sur ses pas pour voir les voies adjacentes, en commençant par celles se trouvant à l'est et au sud de la RN 34.

Pouvant prétendre appartenir au Vieux Chelles, la première voie rencontrée est le **boulevard Chilpéric**. À vrai dire, cette voie n'est pas très ancienne. Entre l'ancien parc de l'abbaye et la voie ferrée, elle n'a été percée qu'en 1869. Et pourtant, son nom rappelle le plus ancien souvenir se rapportant à notre ville, celui de l'assassinat de Chilpéric en 584.

=>

Rejoignant les deux extrémités est du boulevard Chilpéric et de la rue Louis Éterlet, la **rue Adolphe Besson** (maire 1896-1901) fut percée en 1861. Longtemps elle porta le nom de Sainte-Bathilde. Lorsque, au début du siècle, le changement intervint, le nom de Sainte-Bathilde fut donné à une autre artère, comme il sera dit plus loin.

=>

Le carrefour où aboutissent, devant l'ancienne mairie (actuellement musée Alfred Bonno et la bibliothèque municipale), les rues Louis Éterlet, Gambetta et Adolphe Besson, ne reçut un nom que très récemment, celui de **place de la République**.

=>

De là, part (ou plutôt partait) une voie très ancienne (actuellement en voie de disparition), la **rue du Pont Saint-Martin**, ainsi nommée en raison du petit pont lui permettant de franchir la rivière de Chelles (bientôt couverte). Un simple gué avait d'ailleurs précédé ce pont. Autrefois, une chapelle dédiée à Saint-Martin se trouvait en bordure de cette rue.

=>

Vers le milieu de la rue Gambetta aboutit la **rue Buignet** (maire 1848-1876), datant du siècle dernier et aujourd'hui disparue sur la moitié de sa longueur par suite de la rénovation commencée. Pendant longtemps, le marché de Chelles se tenait uniquement rue Buignet, le jeudi.

=>

Un peu plus loin, une rue partant de la rue Gambetta conduisait au « grand marais » et, pour cela, elle portait le nom de **rue du Marais**. Après la Révolution, en 1794, le marais fut divisé en autant de parcelles que Chelles comptait d'habitants, soit 1 140. Le marais de Chelles disparut avec la construction de la gare de triage, au cours des années de 1924 à 1930. La rue reçut alors le nom de **rue de la Liberté**.

=>

Encore plus loin, de la rue Jean-Jaurès, une rue se détache pour descendre vers la rue de la Liberté. C'est la **rue du Gord**. Ce nom, très ancien, est dû probablement au fait que la rue aboutissait à un bassin devenu au XIX^e siècle abreuvoir municipal, et situé sur l'emplacement de la cour de l'école maternelle du Poncelet. Le mot « gord » signifiait autrefois étang, ruisseau ou pêcherie.

=>

Le Poncelet : ce nom, très ancien (on le connaissait déjà en 1742) de l'ancienne place des Fêtes, rappelle la présence d'un petit pont sur le ru joignant la petite rivière de Chelles au ru de Chantereine, en alimentant l'abreuvoir et en traversant le marais. Après la dernière guerre, le nom de **place des Martyrs de Châteaubriant** fut substitué à celui de Poncelet ; cependant, ce dernier nom reste couramment employé.

=>

Bien que disparues ces derniers mois à la suite de la rénovation, deux rues sont encore à citer, de ce même côté de l'artère principale. La **rue de l'Ilette**, dont le nom s'explique difficilement. La petite rivière de Chelles en est voisine. Mais comment peut-on imaginer la présence d'une petite île ? Le simple ru aurait-il eu plusieurs bras ? On ne peut l'affirmer.

=>

La **rue du Four** évoque le four bannier, privilège de l'abbaye.

=>

Vont maintenant être passées en revue les voies situées de l'autre côté de l'artère principale : c'est à dire à l'ouest et au nord.

Pendant longtemps, surtout jusqu'à la création de la ligne de chemin de fer, ce côté à hauteur des avenues du maréchal Foch et de la Résistance, n'était guère bordé que de prairies (c'était la « grande prairie ») et la seule voie rencontrée était celle dénommée depuis quelques dizaines d'années **rue Gustave Nast**, et précédemment **rue du Gué de l'Abbaye**, car, en effet, un véritable gué se trouvait aux abords de cette rue.

Pour que ce dernier nom, et le souvenir qui s'y attache, ne tombe pas dans l'oubli, il a été repris, il y a quelques années, pour la voie desservant un grand immeuble, elle-même peu éloignée de l'emplacement de l'ancien gué.

=>

Une petite rue voisine, la **rue du Pont de Bois**, rappelle aussi le souvenir d'un pont existant sur l'un des petits ruisseaux recueillant les eaux de la vaste prairie d'alors.

=>

En reprenant et en suivant la R. N. 34, on constate qu'aucune voie ne donne sur la gauche de la rue Louis Éterlet. Mais plusieurs rues aboutissent sur le côté gauche de la rue Gambetta :

- La **rue du Temple** qui rappelle, non pas l'existence d'un temple, mais le fief du temple en la censive du grand prieuré du temple, propriétaire à Chelles, en particulier vers le Clos Roger, le Plain Champ, la grande prairie, ...
- La **cour du Palais Royal** qui évoque non pas l'emplacement lui-même inconnu, mais le souvenir du palais des rois mérovingiens à Chelles.
- La **rue Jacques-Schlosser** (nom d'un de nos jeunes concitoyens fusillé par les Allemands en 1944, lors de la Libération). Elle s'appelait auparavant **rue de l'Ardenne**, c'était, en effet, la voie qui conduisait vers ces prairies, maintenant couvertes d'habitations, lieu-dit l'Ardenne.

=>

Une autre voie longe le pied de la montagne. C'est la **rue Alexandre Bickart** (maire 1903-1911 et 1925-1929). Longtemps, elle ne fut qu'une mauvaise route dénommée **rue des Barres** et aussi **chaussée de Montfermeil** ou, plus couramment **rue de la Chaussée**. Mise en état sous la Révolution, elle fut appelée au XIX^e siècle, **rue des Carrières**. C'est, en effet, le long de cette rue que débouchaient les galeries, aujourd'hui abandonnées, creusées sous la Montagne de Chelles pour l'extraction de la pierre à plâtre. Des installations de fours bordaient alors la rue des Carrières.

=>

Enfin, aboutissant au pied de l'église Saint-André, deux voies sont à mentionner, car elles sont très anciennes :

- La **rue de Chessy**, maintenant nommée **rue Jean Véron**, en souvenir d'un jeune résistant fusillé en 1944.
- La **rue du carrefour de Nanteuil**. Ce nom évoque la croix dite croix de Nanteuil qui se trouvait au carrefour de ces deux rues. Jusqu'au siècle dernier, ces deux voies étaient encore assez fréquentées car elles étaient l'aboutissement normal de la route venant du Pin. Le prolongement de cette route, depuis l'ancien cimetière jusqu'à la rue Jean-Jaurès, n'existe, en effet, que depuis un siècle environ.

=>

Plus éloignées de l'artère principale, il faut encore citer :

- L'ancien **Chemin du Moulin**. Tel était le nom de la voie qui, partant de la rue du Pont Saint-Martin aboutissait à la Marne, précisément là où se trouvait un moulin reconstruit à plusieurs reprises et dont il ne reste plus maintenant que de rares vestiges, près de la passerelle de Champs. À présent, les divers tronçons de cette voie ont reçu des noms différents ; soit, en allant du nord au sud :
- **Rue Sainte-Bathilde**. Ce nom fut donné lorsque la rue portant primitivement le même nom reçut ce lui de rue Adolphe Besson.
- **Rue Auguste Meunier** (maire 1929-1935)

- Enfin, le dernier tronçon, le plus près du canal et de la Marne, ayant gardé le nom de **rue du Moulin**.
- La partie de l'ancien chemin du Moulin correspondant à l'actuelle rue Sainte-Bathilde portait aussi, au XVI^e siècle, le nom de **rue de la Planchette**.

=>

Parallèlement à l'ancien Chemin du Moulin, du côté est, se trouve le **chemin du vieux Moulin** (devenu récemment rue du Vieux Moulin). Au XVIII^e siècle, le chemin du Moulin et le chemin du Vieux Moulin étaient dénommés respectivement : grand chemin du Moulin et petit chemin du Moulin. Aux XVI^e et XVII^e siècle, on disait plutôt chemin du Grand Moulin et chemin du Petit Moulin, ce qui confirmerait l'existence, à cette époque, de deux moulins sur la Marne.

=>

Deux voies très anciennes, autrefois mauvaises routes, sont maintenant fort utilisées, depuis la création de la zone industrielle :

- Le **chemin de la Belle-Ile** (devenu rue de la Belle-Ile) conduisait au lieu-dit du même nom, souvenir du château et des terres de la Belle-Ile, situés sur une île formée par une dérivation de la Marne, en face Noisiel.
- Le **chemin du Corps de Garde** (devenu récemment chaussée du Corps de Garde). Il est possible que cette dénomination rappelle l'existence d'un des corps de garde établis pendant la période révolutionnaire.

Pour agréments cette sévère énumération, il est bon de signaler que, non seulement trois bornes royales, mais aussi un certain nombre de croix jalonnaient les voies de notre cité :

- La croix du bourg, qui se trouvait dans la grande rue (actuelle rue Gambetta), près de la halle.
- La croix de la Fontaine, près de la fontaine Sainte-Bathilde.
- La croix de Nanteuil, dans le haut de la rue du Carrefour de Nanteuil, au-dessous de l'église Saint-André.
- La croix de la Madeleine, au carrefour de la Madeleine.

Enfin, la croix Sainte-Baupteur, ce nom n'étant autre que celui de Bathilde (Il ne faut pas oublier qu'avant la Révolution, notre cité était bien souvent nommée « Chelles Sainte Baupteur »). Ce petit monument de pierre mérite de retenir un instant l'attention. Car, par suite d'une confusion inexplicable, c'est lui qui, depuis le siècle dernier, est appelé « pierre de Chilpéric ». Il est même parfois signalé comme commémorant et marquant l'emplacement de l'assassinat, à Chelles, de ce roi mérovingien, en l'année 584, ce qui paraît assez contestable.

En effet, la croix Sainte-Baupteur est mentionnée dans le Terrier de Chelles (1613) comme « étant posée et assise en une pièce de pré contenant soixante arpents tenant au chemin qui conduit de Chelles à Gournay » (la route royale dont il a été parlé plus haut).

Un autre document, la carte de l'abbé de la Grive, dressée en 1740, apporte une précision supplémentaire en faisant figurer la croix en bordure et à l'ouest de la route royale, ce qui permet de déduire que ce petit monument devait se trouver dans la même situation que la gare de chemin de fer, c'est-à-dire à l'intérieur de l'angle aigu formé par les tracés des deux routes, l'ancienne (la royale) et l'actuelle (la nationale). Au siècle dernier, elle se trouvait donc à l'est de la route nationale, à l'intérieur de la propriété la bordant, devenue parc municipal, plus exactement là où se trouve l'actuel marché couvert. C'est au moment de l'implantation du marché qu'il fallut déplacer le monument pour le mettre en valeur au milieu du parc, là où il se trouve toujours.

Il est bon de signaler que ce fut son seul déplacement, contrairement à ce que l'on entend dire parfois.

On peut ajouter que l'architecture de ce petit monument donne à penser qu'il est très postérieur à Chilpéric.. Il comprend, reposant sur un soubassement sculpté, une colonne verticale comportant à son sommet et selon son axe, une petite cavité assez profonde, bien faite pour recevoir une pièce de fer forgé qui, selon toute vraisemblance, devait être une croix.

Quoi qu'il en soit, il semble bien que la « croix de Sainte-Baupteur » ne fut appelée « pierre de Chilpéric » qu'après la Révolution.

=>

Après avoir rappelé l'existence des croix de Chelles, on peut aussi signaler dans les rues du pays une autre particularité.

Le numérotage des maisons n'étant pas encore imaginé, celles-ci portaient souvent un nom, surtout quand elles étaient un peu plus importantes. Elles étaient alors désignées sous le nom d'« hostel », ce mot étant pris dans son sens d'hôtel particulier et non d'hôtellerie. Au surplus, fréquemment, ces maisons portaient extérieurement un emblème particulier.

Quelques exemples peuvent être cités, mentionnés soit dans le Terrier, soit dans de vieux actes :

- La maison de l'Escut de France
- La maison du cheval rouge (grande rue)
- L'hostel du lion d'or (grande rue)
- L'hostel du dauphin (grande rue)
- L'hostel Sainte-Barbe (vis-à-vis des halles)
- L'hostel de la Cave (rue de Lagny)
- L'hostel des Tournelles (rue du Pont Saint-Martin)
- La maison où pend pour enseigne :
 - La fleur de lis (grande rue)
 - La corne du cerf (grande rue)
 - La roze (grande rue)
 - L'image Notre-Dame (grande rue)
 - L'image Saint-André (rue du Pont)
 - L'image Saint-Michel (rue Saint-Georges)
 - L'image Saint-Claude (grande rue)
 - L'image Saint-Nicolas
 - L'image de l'Anoniation
 - L'eschiquier

L'étude qui vient d'être faite porte exclusivement sur les voies du « Vieux Chelles ». Celles des autres quartiers, de beaucoup plus nombreuses puisque notre ville compte plus de 350 voies, présentent un moindre intérêt quant à l'histoire de notre cité. Qu'il soit permis cependant d'en dire quelques mots.

Bien des quartiers sont dus, dès la fin du siècle dernier, à l'initiative de lotisseurs divers. Les rues les desservant étaient alors des voies privées qui recevaient leurs noms des lotisseurs eux-mêmes. Le plus souvent, ces noms étaient choisis répondant à un idée directrice.

Un bel exemple en est le lotissement des Coudreaux qui, d'une véritable forêt, a fait une cité. La plupart de ses rues ont reçu le nom d'un homme de science, l'artère principale étant l'avenue des Sciences (autrefois l'avenue des Princes).

Près du carrefour de la Madeleine, les rues d'un petit lotissement évoquent la chasse.

Dans la cité S.N.C.F., les noms sont principalement ceux des communes voisines ou de provinces.

Aux environs de la rue Poncelet (nom du lotisseur), les noms des rues voisines ont aussi la lettre P comme initiale (Pérotin, nom de sa mère, Pasteur, Paix et, jusqu'à la dernière guerre : Pêcheurs, Perdonnet).

Ailleurs, ce sont des noms de fleurs.

Ailleurs encore, des noms de batailles célèbres.

Ailleurs enfin, des voies ont aussi été dénommées par le lotisseur : avenue Anne (prénom de sa mère) et rue de la Bichette (surnom de son beau-père Louis Morel).

=>

Une mention spéciale doit être faite pour les voies de Chelles qui, en 1944, ont reçu les noms des malheureuses victimes des deux fusillades ayant précédé de quelques jours ou de quelques heures la libération de la ville.

C'est ainsi que l'on a maintenant les rues ou avenues : de l'agent SCHOENFELD, Aimé AUBERVILLE, Arthur DE SMET, Christian MARIEY, Docteur BLANCHET, Frank HÉMON, des frères VERDEAUX, du gendarme CASTERMANT, HOUSSA-OUAÏD, Jacques DELPORTE, Jacques SCHLOSSER, Jean BOTHOREL, Jean VÉRON, Lucien CLOSSON, Lucien GALLET, Raymond COUNIL, René LEVASSEUR, Robert MAGISSON, Roger BARNADAT, Roger BONNAND.

Pour les mêmes raisons, nous avons maintenant une école WECZERKA et une salle VERDIER (dépendance de la mairie).

=>

On peut aussi remarquer que la plupart des maires de Chelles ont été honorés par l'attribution de leur nom à une voie de la ville, soit, en remontant dans le temps : Charles TOUREL (1953-56), Georges DIGOY (1945), Auguste MEUNIER (1929-35), Alexandre BICKART (1925-29 et 1903-11), Albert CAILLOU (1919-25), Auguste PRÉVOST (1911-19) Louis ÉTERLET (1901-03), Adolphe BESSON (1896-1901), Ambroise GASNIER-GUY (1884-88), Félix BUIGNET (1848-76), François TRINQUAND (1831-36).

=>

La présente étude des noms de lieux-dits et de rues permet encore de faire une intéressante constatation. Notre belle rivière, la Marne, est l'un des charmes de notre ville. Mais elle est aussi cause de l'humidité qui imprègne son sol et son sous-sol. Il ne faut pas oublier que Chelles s'est implantée sur ce qui, aux temps préhistoriques, était le lit très élargi de la rivière. Le niveau du sol étant relativement peu élevé par rapport à celui de la Marne, celui de l'eau est facilement atteint si l'on creuse un tant soit peu ce sol. Cela, nos ancêtres le savaient bien. Aussi, on retrouve cette présence de l'eau dans des appellations anciennes ou actuelles de rues ou de lieux-dits. Si certains de nos concitoyens en doutaient, qu'ils en jugent.

Par exemple, en plus de la Marne, de ses îles et de ses moulins, trouve-t-on cités :

- la petite rivière de Chelles, la rivière des Dames, le ru de Chantereine, le ru du Pin, le fossé de travers,
- ou encore : le gué de l'abbaye, la rue du Gord, l'étang de Courtry, la mare peau grasse, la mare Saint-André, la mare du Moulin, la mare longue noue, la petite mare longue noue, la noue de Vaires, la noue Brossart, la noue Drouin, la noue Coquatrix, la noue Pottray,
- ou bien : le grand marais, le marais des jardins, le marais des Pissottes, le petit marais,
- ou enfin : la rue du Pont, la rue du Pont de Bois, le pont de Forest, le Poncelet.

Après avoir souligné le caractère historique de la plupart des noms portés par les voies du « Vieux Chelles », on ne peut que souhaiter ardemment que la rénovation de ce quartier n'entraîne pas leur condamnation à ne plus jamais paraître sur les plaques de nos rues. Si, dans ce quartier, le nombre de voies devient inférieur à ce qu'il était, il faudrait, tout au moins, que soient maintenus les noms les plus anciens, les plus évocateurs de ce qu'était jadis notre cité. N'oublions pas que celle-ci a été façonnée par nos devanciers et ayons des égards pour ce qu'ils ont fait avant nous. Vieux parfois de plusieurs siècles, ceux des noms qui ont résisté aux révolutions et aux guerres ne doivent pas être effacés à jamais de la mémoire des Chellois.

Parmi les plus attachés à l'histoire locale, on peut citer, par exemple :

- la rue du Gord, le Poncelet, la rue du Pont Saint-Martin, la rue du Temple, la cour du Palais Royal, la rue de l'Ilette, la rue du Four, la cour du Couvent. La plupart de ces voies étaient déjà mentionnées au Terrier. C'est dire que leur nom remonte au moins au XVI^e siècle.

À titre de précédent, on peut citer les noms suivants qui, abandonnés pendant plusieurs décennies, ont été repris, il y a quelques années, bien que déplacés : la rue du Gué de l'Abbaye, l'avenue du Marais.

Il semble même que ne serait pas trop téméraire le vœu tendant à obtenir qu'à certaines des voies nouvelles créées dans ce vieux Chelles rénové soient donnés des noms qui, jamais utilisés, rappelleraient son passé. Pourquoi des noms de rues n'évoqueraient-ils pas, par exemple : « la fontaine », qui a dû, jadis jouer un rôle capital en fournissant une eau pure aux tout premiers habitants de notre cité ; « l'abbaye » elle-même qui n'a qu'une petite rue aux confins de Gagny ; « le cloître » dont les vestiges viennent d'être très heureusement mis en valeur ; « les tournelles » ou même « la halle ».

Puisse ce double vœu être exaucé un jour.

Documentation

La présente étude a pu être faite, non seulement pour les lieux-dits, mais aussi pour les rues, grâce aux documents suivants, dont les principaux sont :

- Le cadastre napoléonien (vers 1828)
- Le Terrier de Chelles (1613-1615) (Archives Départementales de Seine-et-Marne, série II 413).

En outre, des archives familiales ont fourni plusieurs documents citant un nombre assez important de pièces de terre réparties sur tout le territoire, soit :

- Un inventaire de 1862-63
- Des tableaux de vérification de 1829
- Des plans de 1796
- Une copie de déclaration au Terrier de 1755
- Une copie d'une autre déclaration au Terrier de 1728

Ces deux dernières copies de déclarations sont intéressantes par les définitions qu'elles donnent des cantons, ce que ne fait pas le Terrier.

Bien des lieux-dits aux noms oubliés aujourd'hui ont pu ainsi être situés.

Il faut encore citer :

- Un inventaire de 1692
- Différents actes du XVII^e siècle

Enfin, une dernière documentation a été aussi utilisée. C'est celle fournie avec tant de gentillesse par l'ami de notre société, M. Jean STERLIN, dont la science en la matière est considérable. Il a, pour cela, droit à toute la gratitude de nos sociétaires.